territoriale.

vant les collégiens et les lycéens, les membres du conseil de développement du pays de l'île de Ré (CdV) ont été amenés à présenter le fruit d'une année de travail. Depuis sa mise en place, le "nouveau" CdV n'a pas vraiment connu le syndrome de la page blanche. Jeudi 27 mai, le conseil communautaire de l'île de Ré, à qui était adressé cette synthèse, a pu le constater. "Le président Lionel Quillet, son vice-président Patrice Raffarin (élu référent du CdV), et d'autres connaissent notre fonctionnement. En revanche, un certain nombre d'élus communautaires ne savent pas ce qu'est le CdV. Il ne doit pas être vécu comme un contre-pouvoir. Nous n'avons aucun pouvoir de mise en œuvre et c'est très bien comme ça", explique Jacques Boucard, président du CdV.

Xinthia s'invite à la réflexion

Comme le stipule l'ancien maire de Sainte-Marie-de-Ré, le CdV se veut un organe de réflexion constitué de gens issus de la société civile. "L'avantage, c'est que contrairement aux élus, nous ne sommes pas dans l'action. Il est plus facile pour nous de prendre du recul." L'intérêt du CdV : travailler sur des sujets où les membres, réunis en commissions, sont prêts à réfléchir.



Jacques Boucard, président du conseil de développement du pays de l'île de Ré.

Photo E.L.

L'intérêt pour les élus de l'île de Ré: disposer d'éléments complémentaires sur des axes de réflexion similaires aux leurs ou proches des problématiques traitées au sein du conseil communautaire.

Pour cette première partie de mandat, le CdV a planché sur quatre thèmes (lire par ailleurs) : le logement, la gestion active des espaces naturels, le transport innovant et la valorisation du patrimoine à travers le label Pays d'Art et d'Histoire. Un cinquième sujet est venu se greffer à la feuille de route du CdV en cours d'année. "Plusieurs membres ont émis le souhait de travailler sur l'urbanisme. Ce thème avait été abordé par le précédent CdV mais jamais présenté." Fin juillet, Jacques Boucard présentera

une autre synthèse aux élus rétais. "A la demande de Lionel Quillet, après la tempête, je remettrais à la CdC une réflexion rapide sur cet événement."

Contribuer à l'élaboration du SCOT

À raison d'une réunion mensuelle, les membres du CdV ont posé noir sur blanc leurs visions des choses, s'appuyant sur leur expérience professionnelle et personnelle, mais également sur des rapports déjà réalisés par la chambre d'agriculture ou la SEMDAS (société d'économie mixte pour le développement de l'Aunis et de la Saintonge). "Il était convenu de n'engager aucune étude. Cela reste du ressort de la CdC", insiste Jacques Boucard. À l'heure de ramasser les copies, le président du CdV s'est montré plutôt satisfait : "on peut dire que ça tourne bien!" Même sentiment à la sortie de ce "grand oral" : "j'ai apprécié la manière dont cela s'est déroulé. Les problématiques se sont bien enchaînées et les réactions des élus ont été constructives".

En décembre 2010, le SCOT de l'île de Ré, "profession de foi" du territoire rétais pour les 20 années à venir, sera soumis à validation. Même s'il répète ne pas avoir "fait tout ça pour le SCOT', Jacques Boucard et son équipe espèrent que ces travaux menés cette année contribueront "à l'alimenter". "Ce serait bien pour nous", ajoute-t-il. Studieux, le CdV semble plus proche de la mention que **Emmanuel Legas** du rattrapage.

Un axe de réflexion fondamental

La collectivité rétaise a besoin du CdV